

# Permanences juridiques gratuites au Tribunal Judiciaire de St Gaudens



Avocats : Sans rendez-vous les mercredis et jeudis de 13h45 à 16h45 Tél. 05.61.89.80.50

Notaires : Sur rendez-vous le 2e mercredi du mois de 13h45 à 16h45. Tél. : 05.62.73.58.68

Huissiers de Justice : Sur rendez-vous le 1er mercredi du mois de 9h à 11h . Tél. : 05.61.62.74.91

Bureau d'Aide aux Victimes :

Permanences physiques : sans rendez-vous du lundi au vendredi (sauf mercredi matin) de 9h à 12h et de 14h à 17h Tél. 06.81.35.72.61

Permanences psychologiques : sans rendez vous le lundi de 9h à 17h. Tél. : 06.43.37.65.44

Médiation Familiale : sans rendez-vous, un lundi par mois de 9h à 12 h . Tél. : 05.82.95.25.83

Information et soutien aux tuteurs familiaux :

AT2P-NG2T : sans rendez-vous le 1er vendredi du mois de 9h à 12h

Association Commingeoise des mandataires : sans rendez-vous le 2e vendredi du mois de 9h30 à 12h

UDAF31 : sans rendez-vous, le 3e vendredi du mois de 9h30 à 12h

